



Commune de Lignières

Place du Régent 1
2523 Lignières

Téléphone 032 886 50 30
commune.lignieres@ne.ch
www.lignieres.ch

IBAN n° CH52 0076 6000 L001 5180 9



Aux membres du Conseil général

Lignières, le 23 novembre 2020

Rapport du Conseil communal au Conseil général à l'appui du point 10 de l'ordre du jour de la séance du 10 décembre 2020 concernant une demande de crédit-cadre d'engagement de CHF 200'000.- pour procéder à l'extension et au renforcement du réseau de chauffage à distance en 2021, 2022, 2023 et 2024

Monsieur le Président,
Mesdames, Messieurs,

Afin de pouvoir raccorder de nouveaux bâtiments au chauffage à distance, il est nécessaire de disposer des moyens financiers pour entreprendre rapidement les travaux y relatifs.

La répartition des coûts lors d'un nouveau raccordement au chauffage à distance s'effectue comme suit :

- La Commune finance les travaux de fourniture et de pose de la conduite du réseau primaire (y compris génie civil), la sous-station, le calorifugeage primaire et les honoraires d'ingénieurs.
- Le requérant finance les travaux de fourniture et pose du réseau secondaire, la production d'eau chaude, le calorifugeage secondaire et les travaux de raccordements électriques.
- Le requérant s'acquitte auprès de la Commune d'une participation forfaitaire unique aux frais de raccordement de son bâtiment au réseau d'un montant de CHF 18'000.- + TVA.

Le coût moyen brut d'un nouveau raccordement s'élève à environ CHF 25'000.-. Le crédit sollicité permettra donc de financer 8 nouveaux raccordements au chauffage à distance. Les participations financières forfaitaires des requérants (8 x CHF 25'000.- = CHF 200'000.-) seront portées en déduction du crédit.

Ce crédit de Fr. 200'000.- est à considérer comme un crédit-cadre portant sur 4 exercices. Pour rappel, un tel crédit-cadre est en place depuis 2014.

Le Conseil communal vous propose d'accepter cette demande de crédit et, par cette décision, de contribuer à l'efficacité de nos prestations.

C'est dans cet esprit que nous vous invitons, Monsieur le Président, Mesdames, Messieurs, à nous suivre dans cette démarche et à voter l'arrêté qui vous est soumis.

AU NOM DU CONSEIL COMMUNAL

Le président

Cédric Hadorn

Le secrétaire

Fabrice Bonjour